



## urgent facture free injuste

Par **benhichenne**, le **08/08/2012** à **01:40**

Bonjour,  
voilà j'ai un problème sur ma facture avec free  
depuis décembre 2011 j'ai prescrit au forfait adsl de free 29.90 € par mois (le classique)  
mais depuis avril 2012 ma facture monte en flèche et voici les détails :  
Août 2012 58.49 Euros  
Juillet 2012 42.47 Euros à payer  
Juin 2012 46.95 Euros à payer  
Mai 2012 60.83 Euros  
Avril 2012 111.39 Euros

se sont des montants comme vous pouvez le constater pas normal, j'ai vérifié mes factures en détail et regardé tout les sites vu sur le net, ses montants ne sont pas justifiés, il me facture la facture du mois précédent. donc depuis le mois de juin j'ai fait opposition à ma banque et je fais une résiliation. même avec la résiliation qui était prise par mon opérateur actuel, free a continué à me facturer comme vous pouvez le constater alors que ma ligne l'on coupé directement après avoir fait mon opposition.

aujourd'hui il m'ont envoyé un e-mail venant de la Compagnie Française de Recouvrement (CFR) que mon fournisseur d'accès à internet, Free, les a chargé de mon dossier et que si je ne paye pas il vont faire :

- Mise en procédure judiciaire avec demande de condamnation à votre encontre
- Saisie du tribunal afin d'obtenir un titre exécutoire (par ex une Injonction de Payer)
- Augmentation légale de votre dette (dommages et intérêts légaux, intérêts au titre de l'article 700)
- Saisie conservatoire sur vos biens meubles, marchandises ou véhicules
- Saisie sur vos salaires ou autres rémunérations
- Saisie de vos comptes bancaires

à partir de là je commence à vraiment paniquer pourtant je sais que ses eux qui ont tort pas moi, j'ai besoin de votre aide, doit-je payer ? ou non car je n'ai fait aucune erreur  
merci d'avance